

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale

ARRÊTÉ du 03 MAR. 2010

**modifiant l'arrêté du 18 novembre 2009
portant nomination au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'éducation nationale**

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté du 18 novembre 2009 portant nomination au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'éducation nationale ;

ARRETE :

L'arrêté du 18 novembre 2009 susvisé est modifié comme suit :

- I. Jean-Michel Blanquer, directeur général de l'enseignement scolaire, est nommé représentant titulaire de l'administration en remplacement de Jean-Louis Nembrini.
- II. William Marois, recteur de l'académie de Créteil, est nommé représentant titulaire de l'administration en remplacement de Jean-Michel Blanquer.
- III. Benoit Chaisy est nommé représentant suppléant du personnel, au titre de la FSU, en remplacement de Bernard Charlier.
- IV. Au lieu de « Irène Desjardin », lire « Irène Dejardin ».
- V. Au lieu de « Christophe Bigot », lire « Christophe Bigaud ».

Fait à Paris, le 03 MAR. 2010

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,
Pour le secrétaire général,
La directrice générale des ressources humaines



Josette THEOPHILE